

Version provisoire, de travail (par B.-M. Tock), d'un projet de traduction française de la *Visio cuiusdam monachi in Vacellis clauastro*, éd. Paul Gerhard Schmidt dans *Mittellateinisches Jahrbuch*, 20 (1985), p. 155-163

Vision d'un moine du monastère de Vaucelles

Prologue

Tout ce qui coule des ruisseaux vers la fontaine, pourvu que cela coule liquide et clair ! Car les mystères de *grâce spirituelle* (Rom., 1, 11) sont éclaircis, et ne transportent plus rien de l'ordure des canaux de la souillure charnelle, bien qu'elles coulent par des endroits très sales. Il est en effet honteux et déplaisant de donner à des cœurs délicats les richesses les plus exquises dans de l'argile très commun, alors qu'on dispose de *vases d'or* et d'argent, *ornés de beaucoup de pierres précieuses* (Eccl., 50, 10) par l'œuvre de Salomon. Les délices d'un nectar demandent à recevoir une vaisselle plus belle. Quoi donc ? Si je n'avais pas de coupe précieuse, vous, pour qui *l'hiver part et revient* (Cant., 2, 11), qui souffrez plus longtemps sous la chaleur du midi, en ayant extrêmement soif, rejetez-vous les liquides savoureux des fontaines du paradis, s'ils vous sont offerts dans des récipients d'argile ou de verre ? Certes, ce n'est pas comme ça qu'il faut faire ! Alors, vous qui avez soif, venez vous boire aux fontaines du Sauveur *les eaux de la sagesse salutaire* (Eccl., 15, 3) que le Seigneur fera naître dans le désert caché et infructueux de ma vie, *de la dureté rocailleuse de mon cœur* (Eccl., 16, 11) ; pour que les *peuples et les animaux boivent* (Nomb., 20, 8). Mais, malheur à moi, parce que la dureté de la pierre, amollie par la dévotion, n'a pas obtenu de rendre effective la justice. Pourtant je revendiquais que ce qui avait été fait pour moi dans une telle grâce, la divine bonté daigne la donner à d'autres en moi. Donc moi, frère indigne et par le nom seulement, le plus petit des moines de Vaucelles, qui ne suis certainement pas digne d'être appelé moine, si ce n'est par l'habit et la tonsure, j'ai vu, par la grâce de Dieu, ce qui suit, bien que cela ait produit une confusion infinie de mon âme, parce que je ne l'avais pas fait précédé par le mérite de ma vie, ni fait suivre par l'amélioration qui aurait dû venir.

En l'an du Seigneur 1195, pendant l'hiver, des brigands causaient de gros désordres dans notre région. Grâce à leur nombre, ils ne se cachaient pas, mais faisaient usage de violence. Ils avaient l'habitude de piller les maisons religieuses, toujours la nuit, et d'emporter tout ce qu'ils jugeaient leur convenir. C'est pour cela que nous, totalement terrifiés et n'ayant pas assez confiance dans l'aide de la confiance divine, nous avons emprunté à nos amis des armes de guerre : des cuirasses, des casques, des épées, des cottes. Nous munissant de telles choses, nous attendions nuit après nuit leur arrivée. Nous avions pour projet de chasser violemment ceux qui faisaient usage de la violence, ce qui s'éloigne beaucoup de la sainteté de la religion.

Le deuxième dimanche de l'aveug, alors que nous avons commencé à chanter solennellement les laudes matinales, nous étions tous assis selon la coutume, chantant le psaume 50. Mais alors que je psalmodiais avec les autres, et peut-être avec plus de dévotion que les autres, ainsi que la grâce de la divine bonté me l'accordait à cette époque, voilà qu'entra soudainement dans notre chœur une personne vénérable, un peu plus grande que la taille moyenne des gens d'aujourd'hui. Sa barbe « et ses cheveux étaient blancs comme la laine » (Apoc., 1, 14) et son visage

Pour citer ce document : TOCK (Benoît-Michel), trad., *La vision du moine de Vaucelles*, dans ID., *L'Église au Moyen Âge. Textes et documents*. Travail en cours, Strasbourg, 2011 (renvoi à l'adresse électronique)

Version provisoire, de travail (par B.-M. Tock), d'un projet de traduction française de la *Visio cuiusdam monachi in Vacellis claustris*, éd. Paul Gerhard Schmidt dans *Mittellateinisches Jahrbuch*, 20 (1985), p. 155-163

brillait comme du cristal, au point que ceux qui le voyaient croyaient que c'était le coeur de la résurrection. En outre, il portait la tonsure et un habit monastique, mais extrêmement blanc, qui ressemblait même à du velours. Passant entre les stalles de l'abbé et du prieur, il alla vers l'autel d'un pas ferme et droit, en me jetant un regard. Son visage était plutôt souriant, mais sérieux. Quand il fût parvenu à l'autel, il posa ses mains dessus tout en dirigeant son regard vers le crucifix jusqu'à la fin du psaume en question, que l'on chantait de manière très lente. Restant toujours immobile jusqu'à ce que le psaume fût achevé, il sortit par le même chemin, avec le même sérieux, me regardant de la même manière. Bref, il partit comme il était entré. M'étonnant de cette vision, et me demandant ce que je devais en faire, je gardai le secret à ce sujet et n'osai en parler à personne.

Quinze jours plus tard, le dimanche avant la Noël, la même personne m'apparut à la même heure et de la même manière que ce je viens de décrire. Mais il ne me fut pas davantage donné de comprendre le mystère d'une telle vision. M'effrayant de cela et m'en inquiétant de plus en plus, je révélai tout l'enchaînement de ces visions, sous forme de confession, à un de nos confesseurs, homme de bon et sage conseil. Lui, réfléchissant avec soin à la forme qu'avait prise cette vision et pensant que ce qui était arrivé n'était sûrement pas insignifiant, dit qu'il ne pouvait rien me conseiller de plus digne que de demander à Dieu assidûment, humblement et avec dévotion, que lui qui dans sa grâce avait daigné me montrer une vision, en donne la signification dans sa même bonté gratuite, si cependant cela plaisait à sa volonté. Je jugeai qu'un tel conseil avait été donné non par un homme, mais par Dieu à travers un homme (Gal., 1, 12). Pour autant que me le permettait ma fragilité et que le supportait la charge infinie de mes péchés, je pris soin d'accomplir ce qui m'avait été ordonné et conseillé, sans interruption jusqu'au mercredi précédent le Vendredi Saint [17 avril 1196].

Ce jour-là, après tierce, le chapitre étant fini, je restai à l'écart du convent avec l'accord du prieur. J'avais en effet quelque chose à faire, alors que les autres, selon la coutume, partaient au travail. Aussitôt, une telle envie de prier enflamma mon cœur que je ne pus commencer le travail pour lequel j'étais resté à l'écart du convent, ni même me contenir : je dus céder à mon envie. Me hâtant d'aller au dortoir, prenant ma coule, j'entrai dans l'église et me jetai dans la prière devant le premier autel que je trouvai. Dans l'amertume de mon âme (Job, 10, 1) je me souvenais avec plus de soin que de coutume de mes péchés, y voyant beaucoup de choses qui projetaient mon âme presque dans un abîme de désespoir, et je pensais qu'il me serait difficile, voire impossible, d'obtenir ce que je demandais depuis si longtemps et par un désir d'une telle intensité. Et lorsque, par la miséricorde de Dieu, je me rappelais non seulement ce que j'avais entendu de la bouche des autres, mais aussi des bienfaits nombreux et considérables que j'avais été jugé digne de recevoir, moi aussi indigne qu'ingrat, par une bonté plus prodigieuse que généreuse, et enchaînant les prières aux prières, je répétais les oraisons habituelles.

Donc, comme j'étais ainsi en prière, plus dans le désir d'un cœur bouillonnant que dans le bruit multiple des lèvres, voici qu'arriva une colombe d'une blancheur admirable, mais beaucoup plus grande qu'une colombe. Elle sa plaça entre mon visage et l'autel, plus à droite qu'à gauche cependant. Et lorsqu'elle étendit son aile gauche au-dessus de ma tête, elle protégeait sous ses plumes la plus grande partie de mon

Pour citer ce document : TOCK (Benoît-Michel), trad., *La vision du moine de Vauclles*, dans ID., *L'Église au Moyen Âge. Textes et documents*. Travail en cours, Strasbourg, 2011 (renvoi à l'adresse électronique)

Version provisoire, de travail (par B.-M. Tock), d'un projet de traduction française de la *Visio cuiusdam monachi in Vacellis clauastro*, éd. Paul Gerhard Schmidt dans *Mittellateinisches Jahrbuch*, 20 (1985), p. 155-163

corps. Quant à moi, entourant avec délectation son cou de mon bras droit, je me vis monter sur son dos de manière merveilleuse. Elle sortit aussitôt par la fenêtre vitrée qui est au milieu du faite de l'église, du côté ouest, et nous fîmes demi-tour vers l'orient, montant dans les airs à très grande vitesse. Observant avec soin ce qui se passait, je regardais la cour, observant avec curiosité ici les pèlerins qui étaient assis devant l'hôtellerie, là les travailleurs du bois qui oeuvraient dans le verger, mais nous étions emportés avec une telle énergie que je ne pouvais pas noter les détails.

Soudain, il me parut que la colombe avait pris visage humain. Sa beauté cependant n'avait rien d'humain, et aucun discours humain n'aurait pu en donner une description fidèle. Je n'avais plus l'impression d'être porté par lui¹ comme auparavant, mais plutôt d'être à côté de lui. Mon esprit, qui avait été troublé par ce qui était presque une extase et par la crainte, commença à se calmer un peu, et je lui demandai humblement qui il était et où il m'emmenait. Il me répondit : « Je suis l'ange qui a été commis à ta garde, puisque Dieu a voulu qu'un ange personnel soit affecté à chaque homme. Là maintenant, il m'a été spécialement ordonné de te montrer la personne que tu as vue dans votre monastère, et pour laquelle, bouillonnant du désir de comprendre la signification de la vision que tu avais eue, tu as demandé la miséricorde de Dieu depuis si longtemps, avec tant de prières et de larmes ».

Pendant ce temps nous avons traversé de grands espaces. Nous entendîmes comme les hurlements d'une grande multitude d'êtres humains, et de cet endroit nous vîmes monter une fumée, aussi horrible pour la vue à cause de sa sombre noirceur qu'intolérable pour l'odorat à cause de sa puanteur. Je demandai alors à l'ange : « Qu'est-ce que c'est, seigneur, ce que nous avons vu ? » Il me répondit : « Ce sont les voix des hommes condamnés, qui sont punis de châtements divers et qui attendent dans les peines le jour du jugement futur ». Je lui demandai : « Est-ce donc l'enfer, d'où vient cette fumée ? » Il me répondit : « Ce ne sera pas l'enfer, tant que, après l'achèvement du monde, le terrible jugement de Dieu n'aura pas été promulgué de manière définitive à l'égard des siens, et en vertu de ce jugement tant ceux-ci que leurs semblables souffriront dans une damnation perpétuelle d'une telle variété de tourments considérables que la subtilité de l'esprit universel ne suffirait même pas à l'imaginer. » Alors je lui demandai de me conduire là, où, selon ses dires, abondaient tant de grandes misères. Il me répondit : « Où tu veux aller, je te conduirai ».

Avançant donc à très grande vitesse, nous trouvâmes un lac d'une longueur et d'une largeur considérables, dans lequel il y avait une multitude infinie de volatiles. Leurs corps étaient entièrement immergés, seules leurs têtes sortaient de l'eau, et leurs voix humaines émettaient des gémissements épouvantables. Comme je demandais à l'ange de qui il s'agissait, il me répondit : « Ce sont les âmes de quelques pécheurs qui, au cours de leur vie, se sont adonnés au plaisir des voluptés charnelles, en particulier la gourmandise et la luxure. Mais ils sont morts en pénitents, après une vraie confession, et c'est leur pénitence qu'ils accomplissent dans cette eau. Parce qu'ils endurent ces tourments monstrueux, ils obtiendront après un certain temps la miséricorde de Dieu. Boivent de cette eau tous ceux qui, en aimant le mensonge, en

¹ L'auteur passe sans prévenir, et sans raison explicite, du féminin au masculin pour désigner la « colombe ».

Pour citer ce document : TOCK (Benoît-Michel), trad., *La vision du moine de Vaucelles*, dans ID., *L'Église au Moyen Âge. Textes et documents*. Travail en cours, Strasbourg, 2011 (renvoi à l'adresse électronique)

Version provisoire, de travail (par B.-M. Tock), d'un projet de traduction française de la *Visio cuiusdam monachi in Vacellis clauastro*, éd. Paul Gerhard Schmidt dans *Mittellateinisches Jahrbuch*, 20 (1985), p. 155-163

calomniant leurs frères, en se livrant aux loisirs et aux vanités, n'ont pas eu peur de provoquer la colère de Dieu (Job, 36, 13). Et cette eau brûle d'une telle chaleur que si tu y mettais le doigt, même en le retirant tout de suite, les chairs en seraient anéanties et en un clin d'œil (I Cor 15, 52), il ne resterait plus que l'os nu ».

Je lui demandai : « Peuvent-ils recevoir un remède ? » « Evidemment, me répondit-il. Leur peine décroît immédiatement, et est même annulée, grâce aux aumônes, aux prières, aux disciplines et autres œuvres de charité. Si, chaque semaine, le lundi, tu voulais recevoir la discipline pour eux et pour les autres pécheurs, ce serait utile aussi bien aux vivants qu'aux défunts. Car, selon la coutume et par la grâce divine, toutes les âmes qui sont punies en raison de leurs péchés se reposent de leurs souffrances depuis la neuvième heure du samedi jusqu'à l'aurore du lundi ; mais alors elles retournent toutes à leurs souffrances ». Je répondis à l'ange : « Seigneur, il convient que nous observions la règle de l'ordre, et il ne m'est pas permis de faire quelque chose contre la coutume des autres ». Alors l'ange répondit ceci : « Tu pourrais en parler avec des hommes sages et pondérés, tu suivras ensuite leurs conseils ».

Tout en parlant ainsi, nous continuions à avancer, et notre discussion n'interrompait pas le chemin commencé. A ce moment nous vîmes, sur l'autre rive de ce lac, une montagne raide et haute, qu'un homme nu tentait de gravir, mais parce qu'il portait une charge très lourde, son ascension devenait très pénible et était retardée. Sur sa tête en effet on avait placé un vase plein de l'eau susdite, tellement grand que deux hommes auraient eu du mal à le porter. Dans le bas de ce vase il y avait de très nombreux trous, par lesquels coulait l'eau qui arrosait tout le corps de l'homme, le brûlant incroyablement et le faisant souffrir au-delà de toute mesure. Et lorsqu'elle tombait à terre, elle ressemblait à du poison ou à du sang pourri. Je demandai qui c'était et j'appris que c'était un de nos moines, un sous-portier, qui peu auparavant était décédé subitement à la porte de notre monastère. Comme je lui avais demandé quelle était la cause d'une mort aussi brutale, il me répondit qu'un vers, qu'une longue maladie avait nourri dans la poitrine du moine, avait à cette heure atteint le cœur du moine et l'avait mordu. Et il subira cette peine pendant 12 ans, chaque jour, jusqu'à la sixième heure et pas plus tard, parce que le Seigneur lui a remis le reste de son péché : il l'avait mérité par l'aide de ses frères. En effet, il avait subi cela continuellement, nuit et jour, pendant sept ans.

Après nous allâmes un peu à droite, où nous vîmes une belle cité. Les murs de cette cité étaient d'un cristal très pur, beaucoup plus lumineux et beaux à voir à l'extérieur. Selon ce qu'on pouvait comprendre à leurs voix et leurs gestes, les citoyens étaient glorifiés d'une manière ineffable dans la joie et l'exultation. Nous y trouvâmes une chapelle d'une élégance et d'une beauté infinies. Devant ses portes il y avait un arbre, dont le tronc était lisse et haut, entouré d'un feuillage superbe et large, qu'une rondeur cependant si parfaite que rien ne paraissait dépasser, ni branche, ni feuille. Sur ses branches se trouvait comme un couvent de colombes, que leur blancheur éclatante rendait extrêmement agréable à voir et que la douceur mélodieuse de leur chant rendait si délicieux à entendre. Les modulations joyeuses et semblables à l'orgue montraient leur joie. Sous cet arbre tournait dans tous les sens une bête horrible, assez semblable à un ours, si ce n'est que la taille plus abominable encore de son corps et la sauvagerie plus féroce encore de son

Pour citer ce document : TOCK (Benoît-Michel), trad., *La vision du moine de Vauclles*, dans ID., *L'Église au Moyen Âge. Textes et documents*. Travail en cours, Strasbourg, 2011 (renvoi à l'adresse électronique)

Version provisoire, de travail (par B.-M. Tock), d'un projet de traduction française de la *Visio cuiusdam monachi in Vacellis clauastro*, éd. Paul Gerhard Schmidt dans *Mittellateinisches Jahrbuch*, 20 (1985), p. 155-163

apparence terrifiait ceux qui la voyaient. De ses dents féroces et à coup de morsures sanglantes elle dévorait ses propres pieds, prouvant ainsi sa douleur. Stupéfait par tout cela, je demandai à l'ange : « Seigneur, que cherche cette multitude de colombes ? » Il me répondit qu'il s'agissait des âmes des élus, purifiées de la souillure de leurs péchés par les peines purificatrices. « C'est pour cela que, en glorifiant elles sont glorifiées dans le Seigneur (2 Cor., 10, 17) de par sa miséricorde habituelle elles rendent de multiples actions de grâces pour la magnifique bonté divine, et attendent ainsi, dans la joie et la gloire, le règne de Dieu. Depuis qu'elles sont dans l'arbre, elles voient clairement tout ce que contiennent tous les royaumes du monde. C'est pour cela que, considérant les souffrances atroces causées par les tourments, dont la bonté gratuite de Jésus Christ les a miséricordieusement libérées, elles se réjouissent et insultent le diable qui est irrité par une telle fureur que lui, que la jalousie rend furieux, se dévore et se ronge lui-même. Ceux que tu vois dans la cité, qui sont de plus grande taille et ont des habits plus recherchés, comme s'ils étaient meilleurs que les autres, sont les moines, qui ont méprisé les richesses et les honneurs du monde comme du fumier immonde pour servir plus librement le Dieu seul, lui qui fait régner quand on le sert ».

Entrant dans la chapelle, nous vîmes qu'elle brillait de la gloire et de la beauté de Dieu, de sorte que cette gloire me paraissait plus admirable que tout ce que j'avais vu. Près de l'autel, sur une chaire, était assise une personne vénérable, dont le respectable visage imposait à tous ceux qui le regardaient de l'honorer. Il portait des vêtements sacerdotaux, portait une marque de couleur rouge en forme de croix tissée d'or très pur sur la poitrine et dans le dos. L'ange me demanda :

« Connais-tu cet homme que tu vois là ? »

« Il me semble que c'est la personne que le Seigneur daigna me montrer dans notre église et que votre bonté m'avait promis de me montrer. »

« C'est vrai, c'est la personne que tu as vue. Si, lorsqu'elle quittait la prière en te regardant, tu l'avais suivie, elle t'aurait clairement révélé la cause de son apparition. C'est saint Benoît. Comme il est le père de ta profession, comme c'est lui qui a institué avec beaucoup de sagesse et observé avec soin la vie monastique, il n'aurait pu parler dans l'église. Il aurait interdit que vous frères, terrifiés de manière aussi incorrecte par la crainte des brigands se comportent de manière aussi irrégulière et se munissent de telles armes, d'autant que la défense violente contre un tel mal est tout à fait étrangère à la douceur de la vie sainte et de l'humilité. Surtout, il est vrai que des gens qui complotaient le mal en vue de piller votre monastère sont venus une fois, puis d'autres encore, de nuit pour casser votre abbaye, avant que vous en ayez connaissance. Mais parce que cela n'aurait pu se passer sans grand péril pour les âmes et sans des morts physiques, la bonté de votre très sainte avouée a dissipé ce mauvais projet (Esdr., 4, 15) et perturbant le chemin qu'ils avaient pris pour verser le sang, les a dispersés loin de leur route, de sorte que le matin ils se retrouvaient dans des lieux lointains et écartés, sans du tout savoir où ils étaient ni où ils allaient. Telle est la raison pour laquelle saint Benoît t'est apparu ; et maintenant tu as ce que demandais avec tellement de désir. Mais prends garde à ne pas oser pour le reste devenir insupportable parce que des secrets célestes t'ont été révélés. Il ne plaît pas à Dieu qu'on lui demande quelque chose avec insistance, mais qu'on lui demande humblement de faire en toute chose sa propre

Pour citer ce document : TOCK (Benoît-Michel), trad., *La vision du moine de Vauclles*, dans ID., *L'Église au Moyen Âge. Textes et documents*. Travail en cours, Strasbourg, 2011 (renvoi à l'adresse électronique)

Version provisoire, de travail (par B.-M. Tock), d'un projet de traduction française de la *Visio cuiusdam monachi in Vacellis clauastro*, éd. Paul Gerhard Schmidt dans *Mittellateinisches Jahrbuch*, 20 (1985), p. 155-163

volonté (Mat., 6, 10). Je demandai à l'ange qu'il me laisse un peu là-bas, mais il refusa, disant que nous n'avions plus le temps.

Nous repartîmes par où nous étions venus, et à grande vitesse. Je pris fermement sous mon bras droit le cou de mon guide, et nous parlâmes familièrement, *comme un ami parle à un ami* (Exod., 33, 11), tournant nos visages l'un vers l'autre avec beaucoup d'amitié. Lorsque nous fûmes arrivés au-dessus de l'abbaye, je vis les maisons et les constructions, reconnaissant chacune d'elles ; mais je vis aussi mon corps devant l'autel, dans la position dans laquelle je m'étais mis pour prier. Très triste, je demandai à l'ange de ne pas être obligé d'entrer dans ce corps, mais il me répondit « cela doit se faire ». Et aussitôt je fus reçu dans mon corps, sans savoir du tout comment cela s'était passé. Stupéfait et plein de larmes je rendis grâce à Dieu avec beaucoup de dévotion pour tout ce qui était arrivé à ma petitesse. Me levant de la prière, d'un pas tremblant et hésitant, en marchant tous les sens étonnés. Comme je me préparais pour le travail pour lequel j'étais resté, on sonna aussitôt l'appel de none, parce que sexte avait été célébré sans que je m'en rende compte.

A partir de là, je me souciai de recevoir la discipline tous les lundis. Mais je ne pus obtenir de licence générale à ce sujet chez aucun de ceux qui entendent les confessions, et je n'osai pas en parler à l'abbé. Alors je me faisais punir de la pénitence par un de nos confesseurs de manière à recevoir la discipline chaque semaine, jusqu'à ce que par la permission de l'abbé il me soit permis de faire ce que je voulais. Il arriva cependant qu'un lundi corresponde à la fête de saint Jean-Baptiste : un jour aussi solennel, selon les règlements de l'ordre, il n'est permis à personne de recevoir la discipline. Donc de très grand matin, alors que nous célébrions les vigiles avec toute la dévotion et toute la vénération que notre faiblesse pouvait avoir, je vis un moine avec une coule extrêmement blanche qui descendait du côté droit du chœur et me fit signe de le suivre hors du chœur. Je le suivis jusqu'à l'autel de sainte Marie-Madeleine, qui est entre le chœur des moines et celui des frères, et là, dans le côté gauche de l'église, il me parut que je recevais la discipline de sa main. Ensuite il me conduisit hors du cloître et me dit : « Mon frère, certes on ne peut différer cette fête, mais il ne convient pas non plus de remettre la discipline ». Et lorsque nous rentrâmes dans l'église, je ne regardai pas par où ce moine partait : j'étais sûr que c'était notre sous-prieur. Mais celui-ci me dit que ce n'était pas lui. Par la suite, alors que je dormais, il me fut dit qu'il s'agissait d'un des abbés de Clairvaux, qui m'infligea la discipline selon la volonté de notre Seigneur Jésus Christ, qui vit et règne dans les siècles des siècles avec le Père et le Saint-Esprit. Amen.